

LE BUREAU DU TUTEUR ET CURATEUR PUBLIC

Personne-ressource :

Mara Farmer, avocate
Le Bureau du Tuteur et curateur public
Ministère du Procureur général
595, rue Bay, pièce 800
Toronto ON M5G 2M6

Ligne directe : 416-314- 6053
Ligne générale : 416-326-1963
Télec. : 416-326-1969
Courriel : mara.farmer@jus.gov.on.ca

Autre personne-ressource :

Nicholas Hedley, avocat
416-326-7807

Postes offerts : 3

Site Web :

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/>

Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

BREF APERÇU

Le Bureau du Tuteur et curateur public (BTCP) fait partie de la Division des services de justice à la famille du ministère du Procureur général. La responsabilité principale du BTCP est d'aider à protéger les droits et intérêts des adultes frappés d'incapacité mentale qui n'ont personne d'autre pour agir en leur nom. La direction des services juridiques du BTCP est composée d'avocats et de personnel qui travaillent dans les domaines suivants : les services de tutelle, le contentieux, les services internes et le programme des biens aux fins de bienfaisance. Le personnel juridique s'occupe des problèmes juridiques qui sont soulevés par le groupe de clients incapables du BTCP ainsi que de questions telles que la prise de décisions de traitement pour les personnes incapables de le faire et qui n'ont pas de proches parents, la recherche d'héritiers, l'investissement des fonds de soins perpétuels, les sociétés dissoutes et la protection des intérêts publics dans les organismes de bienfaisance. On a souvent dit que le travail au Bureau du Tuteur et curateur public ressemble beaucoup au travail dans un cabinet juridique général.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Les stagiaires ont l'occasion de comparaître devant les tribunaux judiciaires et administratifs. Ils sont exposés à une variété de sujets, notamment des causes relatives au droit de la famille, aux successions, aux oeuvres de bienfaisance, à l'immobilier, aux sociétés, aux délits et aux préjudices corporels. Les étudiants rédigent aussi des mémoires juridiques sur un certain nombre de questions.

Le programme de stage prévoit un cycle de formation en trois étapes et les stagiaires passent par chacune des trois étapes. Les stagiaires travaillent par rotation dans les services de tutelle et du contentieux. Ils travaillent aussi par rotation conjointe dans les services internes et le programme des biens aux fins de bienfaisance. Ils se voient affecter un avocat principal et un mentor qui leur prodiguent des conseils toute l'année. À la fin de chaque étape, le Comité des stagiaires en droit communique aux stagiaires ses observations sur le travail qu'ils ont accompli.

Le Bureau du Tuteur et curateur public recherche des candidats qui souhaitent venir en aide aux personnes les plus vulnérables de la société. Les candidats doivent avoir une certaine expérience des relations avec les personnes frappées d'incapacité mentale et doivent être disposés à effectuer un travail juridique exigeant.